



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-10386>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-10386**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Paris - Direction Constructions Publiques et Architecture - Section Locale d'Architecture des 5e et 13e arrondissements (SLA 5/13)

Correspondant : MME BARDEY BOURGE Anne-Lise, Cheffe de la Section Locale d'Architecture des 5e et 13e arrondissements

Adresse : 62 rue Corvisart, 75013 Paris

Coordonnées :

Adresse internet : <http://www.marches.maximilien.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Opération N° 201712644 -Marché public de maîtrise d'oeuvre pour la mise en accessibilité avec la création d'un ascenseur de l'école maternelle sise 27, rue de Poissy 75005 Paris. L'objet de la consultation comprend l'accessibilité pour les PMR (personnes à mobilité réduite) et UFR (utilisateurs de fauteuil roulant), ainsi que pour les personnes porteuses de handicaps sensoriels en rez-de-chaussée et aux étages.

Lieu d'exécution et de livraison :27, rue de Poissy, 75005 Paris

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Marché public de maîtrise d'oeuvre pour la mise en accessibilité avec la création d'un ascenseur de l'école maternelle sise 27, rue de Poissy 75005 Paris. L'objet de la consultation est la mise en accessibilité de l'école maternelle sise 27, rue de Poissy 75005 Paris, qui comprend l'accessibilité pour les PMR (personnes à mobilité réduite) et UFR (utilisateurs de fauteuil roulant), ainsi que pour les personnes porteuses de handicaps sensoriels en rez-de-chaussée et aux étages.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

36 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Avance dans les conditions prévues au contrat
Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Commentaire sur les justifications : Les documents à produire sont indiqués dans le règlement de la présente consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2400083

Renseignements complémentaires : Le dossier de consultation des entreprises peut être consulté et téléchargé à partir de l'adresse : <https://marches.maximilien.fr> . Les candidats seront invités à répondre par voie électronique à cette même adresse dans les conditions fixées dans le dossier de consultation des entreprises. L'attention des candidats est appelée sur les mesures de sécurité prises dans le cadre du plan Vigipirate appliqué à l'accès aux bâtiments publics de la Ville de Paris : "l'accès à ces bâtiments peut être soumis à un contrôle d'accès : les agents peuvent donc solliciter l'accord des usagers pour procéder à une inspection visuelle des bagages à main. En cas de refus des usagers de soumettre leur(s) bagage(s) à cette inspection, l'accès à l'équipement peut leur être interdit". Par ailleurs, toute entreprise ou prestataire désirant déposer un pli devra se munir d'un document permettant d'identifier formellement la personne (pièce d'identité avec photo) qui pourra lui être demandé à l'entrée du bâtiment. En cas de refus ou de manquement à ces règles, l'accès aux bâtiments peut lui être interdit. Il est souligné qu'en raison de ces contrôles de sécurité à l'entrée des bâtiments, les candidats sont invités à prendre toute disposition pour remettre les COPIE de SAUVEGARDE aux date et heure limites indiquées dans les pièces du Dossier de Consultation des Entreprises (D.C.E). Les offres et candidatures en COPIE de SAUVEGARDE (Uniquement) peuvent être réceptionnées ou envoyées à l'adresse ci-dessous.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=867051&orgAcronyme=r8t>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/01/2024